



Procès-Verbal du Conseil municipal du 1^{er} mars 2024 à 20H00

Ouverture du Conseil à 20h00

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés :

Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHO, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.

Absents excusés : Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ,

Procurations : Valérie FAVRE à Philippe HELF, Cécile FANTINI à Chantal MARCHAND, Murielle NAGEL à Isabelle VENDRASCO, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Danielle DEPLANTE

- Désignation d'un secrétaire de séance : Chantal MARCHAND
- Approbation du procès-verbal du 09 Février 2024 : unanimité
- Ajout d'une question à l'ordre du jour : unanimité
- Déroulé de l'ordre du jour :

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 20240301_006 Approbation du compte de gestion 2023

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, propose au Conseil Municipal d'examiner le Compte de Gestion du Budget Principal pour l'exercice 2023, dressé par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- Après s'être assuré que le Comptable du Trésor a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Considérant la conformité des comptes ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DECIDE, à l'unanimité,**

- **DE DECLARER** que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2023 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération 20240301_007
Approbation du compte administratif 2023

En l'absence de Madame VENDRASCO Isabelle, Maire,

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, propose au Conseil Municipal de délibérer et d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2023, dressé par Madame VENDRASCO Isabelle, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023.

Monsieur Philippe HELF commente les comptes et donne lecture des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2023 pour le Budget Principal.

Ces derniers sont conformes aux chiffres constatés par Monsieur le Comptable Public et se résument ainsi :

RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF	
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	738 352,25 €
RECETTES	986 59,89 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	+ 248 157,64 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 075 310,78 €
RECETTES	324 012,63 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	- 751 298,15 €
EXCEDENT REPORTE 2022	496 339,73 €
RESULTAT de CLOTURE D'INVESTISSEMENT 2023	- 254 958,42 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en l'absence de Madame Le Maire, **DECIDE, à l'unanimité :**

- **DE DONNER ACTE** de la présentation faite du Compte Administratif du Budget Principal 2023 tel que résumé ci-dessus,
- **DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **D'ARRETER** les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

Délibération 20240301_008
Affectation du résultat 2023

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, propose au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2023 du Budget Principal, soit 248 157,64 €.

Deux possibilités sont proposées aux membres du Conseil Municipal :

- Affecter le résultat de fonctionnement en totalité sur la section d'investissement, pour ce qui concerne le Budget Principal,
- Reporter la somme en « excédent de fonctionnement »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité** :

- d'**AFFECTER** la totalité du résultat de fonctionnement en section d'investissement du Budget Principal 2024,
- d'**INSCRIRE** la somme de 248 157,64 € au compte 1068 du BP 2024

Délibération 20240301_009
Subventions 2024

Madame Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et culturelles, informe les élus que la commission « marché, services, culture et vie associative » s'est réunie pour examiner les demandes de subventions pour l'année 2024. Après examen, elle soumet au Conseil Municipal une sélection de subventions pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- d'**ATTRIBUER** une subvention de 6 250 € au CCAS et d'**INSCRIRE** cette dépense à l'imputation 657362 du Budget Principal 2024
- d'**ATTRIBUER** les subventions 2024 aux associations ci-dessous et d'**INSCRIRE** cette dépense de 4501 € à l'imputation 65748 du Budget Principal 2024

NOM	Montant attribué	NOM	Montant attribué
CCAS	6 250.00 €	Fédération des Gardes Particuliers 74	100.00 €
3 P'tits points	2 241.00 €		
APE	200.00 €	JSP Hauteville	200.00 €
ALMA 74	100.00 €	La Balme Escalade	200.00 €
Association La Mandallaz	150.00 €	Locomotive	200.00 €
Banque Alimentaire	100.00 €	MFR Mozas CFA	50.00 €
Comité des éleveurs	180.00 €	MFR Le Clos des Baz	50.00 €
DDEN	30.00 €	Mission Locale Jeunes	300.00 €
Espace Femmes Geneviève D	300.00 €	Restaurants du Cœur	100.00 €

Délibération 20240301_010
Formation des élus 2024

Madame Isabelle VENDRASCO informe qu'il est désormais obligatoire de délibérer pour déterminer les orientations et les crédits ouverts au titre de la formation des élus.

Concernant les orientations, et compte tenu du renouvellement des élus, les formations pourront se faire en lien avec les attributions de chacun mais aussi sur des thèmes généraux pour mieux comprendre le fonctionnement et le rôle de conseiller municipal. L'Association des Maires de Haute-Savoie en propose un certain nombre, mais d'autres organismes peuvent aussi en proposer. Ces formations permettent aux élus de mieux appréhender leur rôle, leur fonction, mais aussi les contraintes réglementaires qui s'imposent à une collectivité territoriale.

Il est donc nécessaire de prévoir un budget pour 2024 (cette dépense étant obligatoire). Il est rappelé que ce montant prévisionnel doit être compris entre 2 et 20% du montant total des indemnités de fonction allouées. (2% = 1290,26 € minimum)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- de **VALIDER** les orientations de formation des élus
- de **FIXER** le montant à **1 400 €** au budget principal 2024,
- d'**INSCRIRE** la somme de **1 400 €** à l'imputation 65315 du Budget Principal 2024.

Délibération 20240301_011 Ouverture d'une ligne de trésorerie
--

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2024,
Vu la proposition du Crédit Agricole des Savoie,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'OUVRI**R une ligne de trésorerie de **300 000.00 euros** pour une durée d'un an à compter de l'édition du contrat :
 - **Taux : E3M moyenné + 0.91 %**
(valeur de l'index E3M moy de février 2023 : 3.925 %)
 - **Les frais de dossier** s'élèvent à 250 euros
 - **Commission d'engagement** : 0.20 % (600 euros)
- **D'ACCEPTER** l'offre du Crédit Agricole telle que présentée
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

Madame le Maire et Monsieur le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Délibération 20240301_012 Approbation du Budget Principal 2024

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, présente à l'Assemblée un projet de budget pour l'exercice 2024.

Après examen et discussions sur le projet de budget primitif du budget principal de la Commune de Vaulx pour l'exercice 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- d'**ADOPTER** le budget primitif 2024 qui s'équilibre ainsi qu'il suit :
 - en section de **fonctionnement** à **898 227,00 €**
 - en section d'**investissement** à **1 357 333,41 €**

- d'**AUTORISER** Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites de 7,5% des dépenses réelles de section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

B. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

- 1) **Commission urbanisme et voirie**
 - Urbanisme : Point sur les dossiers en cours d'étude et contentieux en cours.
 - Voirie : RAS
- 2) **Commission Travaux – Aménagements**
 - Prochaine commission à programmer
- 3) **Commission marché, services, culture et vie associative**
 - Marché : plus de commerçants de légumes
- 4) **Groupe de travail « Communication »**
 - Bulletin communal à distribuer
 - Flyers à distribuer
- 5) **Informations du CCAS**
 - Agenda : prochaine réunion le 04 mars pour le vote du budget
 - Aide sociale
- 6) **Informations de l'Ecole**
 - Cantine : fin de livraison de repas en liaisons froides, retour de la cuisine sur place avec l'agent remplaçant Isabelle Teixeira.
 - Travaux faits durant les vacances scolaires de Février (parquet, portillon...)

D. QUESTIONS DIVERSES

- Agenda : mariages en juin, recherches de nouvelles dates pour le séminaire
- 30 mars mariage à 17h00 : Gil BENICHOU assistera Madame le Maire

Prochaines dates : conseil d'avril le 05 avril
Réunion de travail le 14 mars en salle communale

Séance levée à 23h15

Signatures :

Chantal MARCHAND, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCO, Maire
	